

Notes réunion Lussas – mardi 20 août 2018

10h : réunion à huis clos – présentation des 6 associations présentes, du contexte régional et des difficultés rencontrées

LPA : réservé aux producteurs délégués, pas possible d'adhérer si seulement production exécutive. Enjeu sur la région : se battre sur l'accueil de tournages (gros tournages) pour avoir la production déléguée.

interlocuteur institutionnel : service cinéma de la Région mais relations tendues.

Précédent PACA : « Cogolin, ville à vendre » qui s'est vu retirer au vote des subventions (producteur : Denis Robert) par Renaud Muselier, Président de la Région. Finalement, aide à la diffusion sur 2 films d'un montant équivalent à celui promis à « Cogolin ».

Films en Bretagne : dans les adhérents, beaucoup de producteurs de documentaires, mais aussi producteurs de fictions courtes et de plus en plus envie de longs + 2 grosses boîtes de production de films d'animation.

Interlocuteur institutionnel : Région

AURA : l'association n'existe pas encore, l'AG de constitution aura lieu dans 15 jours
constat de départ : aucune structuration, une tentative il y a 15 ans mais elle a laissé de mauvais souvenirs.

volonté de retenter quelque chose car renouvellement de génération. Proposition de statut sans président (représentation collégiale), pour rassurer les gens qui ont connu la 1ère expérience.

Disproportion de dynamisme entre les deux anciens territoires Auvergne/Rhône Alpes, et au sein de la grande région, le documentaire est prédominant sur la fiction.

Les représentants de la future AURA ont la volonté de s'enrichir des expériences des autres assos, de connaître les différents fonctionnements.

interlocuteur institutionnel : Région.

Région pilotée par Laurent Wauquiez, a sapé la politique culturelle mais n'a pas touché au fonds d'aide. Les producteurs ne rencontrent jamais l'élue à la culture, mais les techniciens. La Région a déjà dit qu'elle ne pourrait pas subventionner l'AURA.

Difficultés avec la Région : les élus votent les subventions aux docs en regardant les titres. Les producteurs doivent y faire attention.

Auvergne-Rhône-Alpes-Cinéma : structure uniquement cinéma, financée par la Région, qui peut entrer en co-production. Mais ne gèrent pas le fonds d'aide de la région, mettent des fonds en plus.

Il existe en région, un pôle de compétitivité, Imaginov : grosse structure supposée tout fédérer (producteurs de contenus + tuyaux) : mais pas fait pour eux ! Imaginov connaît de gros problèmes structurels et d'argent, se sont réaxés sur robotique, IA, numérique...

Il existe une structure similaire en PACA, Primi : mais terminé. Prenaient le même chemin mais pas de volonté politique de les soutenir, suppression des subventions. Dans ces pôles de compétitivité, ou cluster d'entreprises, il y a uniquement une vision économique : la dimension culturelle est complètement mise de côté.

PEÑA (Nouvelle Aquitaine) : environ 20 membres sur une 40taine de sociétés (dont une 30taine vraiment actives). Enorme fusion de 3 régions (Limousin, Poitou-Charentes, Aquitaine). Pôle Magelis : spécialisé animation à Angoulême, captent les producteurs

d'animation qui n'adhèrent pas à PEÑA (ont des fonctionnements particuliers).

Situations très différentes selon les anciennes régions (Limousin : avaient un subventionnement automatique avant car seulement 3 producteurs).

2 grosses sociétés ne sont pas adhérentes : Grand Angle (une des plus grosses sociétés de production implantée en région au niveau national), Capricci Films qui a monté sa propre association (« groupe fiction » mais association pas très dynamique – ceci dit son arrivée en région a été plutôt bénéfique : a fait de l'entrisme au niveau politique, a défendu le cinéma d'auteur et la production déléguée). Le paysage de la production en région a beaucoup changé en 10 ans.

Aide de la région : très sélective (2-3 sessions par an, 3 films aidés à chaque fois par exemple pour l'aide à l'écriture)

Questionnement très prégnant : articulation audiovisuel/cinéma.

Autre structure régionale : ALCA (Association Libre Cinéma et Audiovisuel) : gèrent le fonds d'aide (expertise, diffusion des films soutenus). Mais ne gèrent pas les fonds en interne, la Région paie en direct (ont voulu garder le contrôle).

La Région, pour préparer la fusion, a impliqué dans l'écriture des futures aides des représentants de chaque partie de la profession (auteurs, producteurs...). Mise à plat nécessaire car 3 fonctionnements très différents dans les 3 régions.

Interlocuteur institutionnel : Région, très contente qu'une association représentative existe (soutiennent aussi l'association régionale des auteurs). Subvention régionale de 10 000€. PEÑA est en refonte, payaient un salarié (temps partiel à 40%) dont le contrat s'arrête bientôt.

La Plateforme (Pays de la Loire) : 5 départements, « petite » région.

La Plateforme a été créée en 2013, sur les « ruines » d'une asso de producteurs attaquée en justice par Capricci Films – l'association a perdu. Exclusion de Capricci de l'asso, vice de forme d'où procès. Il y avait un problème de fédération entre producteurs et techniciens, constellation de personnes isolées. 80 structures en région.

Idée d'une Maison de l'image et du son : asso « virtuelle » qui a construit le projet de la Plateforme à la demande de la Région (via la CRCC : commission régionale de consultation culturelle). La région a vite voulu que La Plateforme devienne le pôle audiovisuel et cinéma des Pays de la Loire.

Idée de départ : faire une cartographie des acteurs : qui fait quoi ?

Association co-présidée par 2 producteurs, qui défendent des intérêts transversaux aux différents métiers.

La Région donne une subvention de fonctionnement de 80 000€. L'association a deux salariés : un directeur qui vient d'arriver (vient de Ciclic) + une 2ème personne qui coordonne des projets et fait de la com.

La Plateforme a un site internet qui regroupe des infos sur les acteurs de la région, les actualités du réseau...

En projets : parcours d'accompagnement d'auteurs (résidence), projet à venir autour de l'animation (partenariat avec l'Abbaye de Fontevault)

Association « concurrente » : l'OPCAL (« extension » de Capricci Films, là encore) mais La Plateforme et l'OPCAL ont réussi à s'entendre sur l'aide au programme d'entreprise, et l'ont portée ensemble auprès de la Région.

Interlocuteur institutionnel : Région, qui subventionne à 100% mais l'association fait une grosse valorisation du temps bénévole. Les temps de représentation de la Plateforme en région et hors région sont souvent pris en charge par 2 producteurs membres du CA (profitent de leurs déplacements pour faire de la représentation).

Les Étoiles de la SCAM : vont copier-coller le dispositif de mise en valeur des étoilés de la SCAM en région, créé par Films en Bretagne.

APARR (Bourgogne-Franche-Comté) : était d'abord une association de producteurs (une dizaine au départ). L'APARR a toujours eu une dimension BFC, même avant la fusion des régions. Les Régions ne savaient pas qui oeuvraient au niveau audiovisuel au niveau du territoire. BFC : deux « petites » régions cinématographiques. Franche Comté : un des premiers fonds d'aide cinéma en France. Bourgogne : un des derniers à se créer. Montée progressive en puissance de l'APARR : ont monté un projet, l'ont mis en place de manière bénévole, pour faire leurs preuves et obtenir un financement région. Puis d'autres paliers passés, embauche d'un salarié...

Evènement déterminant : arrêt du fonds d'aide en Franche Comté. Calculs de l'impact économique par l'association : une centaine d'emplois impactées.

Raisons invoquées : économique (mais impact financier évalué par l'APARR et argument démonté), manque de visibilité (mais cette année-là, un film à Cannes, 2 à Clermont...) alors que l'APARR avait déjà proposé le projet Docs ici, Court là qui visait à la valorisation des courts métrages et documentaires produits ou tournés en région.

La Région n'a pas rouvert le fonds d'aide mais a accepté de créer une aide au développement (pour répondre notamment au besoin de structuration des petites sociétés de production). L'APARR a servi d'expertise (tour d'horizon de ce qui se faisait dans les autres régions) mais la Région a créé cette nouvelle aide selon ses propres critères.

La fusion des régions a entraîné l'ouverture de l'association à tous les professionnels pour avoir une représentation de filière. On s'attendait à ce que des noyaux durs se forment et s'emparent des différents collèges mais ne s'est pas trop passé.

Liens très forts avec le Bureau d'accueil des tournages.

10 producteurs en région, 6 vraiment actifs, jeunes sociétés actives qui viennent de se monter.

Pas de formations, mais formules d'ateliers (plus léger à porter).

L'association rencontre un problème de masse de travail/d'actions : une seule salariée au départ. Bientôt : 2 salariés. Nécessaire pour notamment travailler la com : il est nécessaire de faire un travail de veille ET de communiquer sur l'activité de l'asso.

Problème régional : pas de tv locale

Menaces sur les aides à l'écriture : pour les élus, les films aidés ne voient pas assez le jour. D'où l'idée de créer le Dispositif d'aide à l'écriture, co-porté avec les Petites Caméras. L'Aparr se retirera en 2019 du dispositif (qui continuera, porté par Les Petites Caméras) car nécessaire de faire des choix dans les actions de l'asso pour faire face à la masse de travail.

Pas d'association de techniciens : manque cruellement, car l'Aparr peut faire de la veille mais on n'a pas de compétences assez pointues pour les représenter.

Remarque de Raphaël Pilosio (PEÑA) : en fait, le travail de l'Aparr se substitue à une vraie politique publique de diffusion et mise en valeur de la production locale ! Réponse de Catherine : en fait, répondait aux attentes des producteurs qui voulaient mettre en valeur leurs œuvres.

PEÑA : pas du tout de volonté de se substituer aux pouvoirs publics : en matière de formation, en matière de diffusion... Mais cela pourrait être pris en charge par une autre asso de la Région !

Alors qu'en BFC et en Pays de la Loire, aucune autre association n'existe pour porter cela.

Remarque de Céline Durand, directrice de Films en Bretagne : Films en Bretagne a été créé alors qu'il existait 3 associations corporatistes, parce qu'il y a eu une volonté politique : les différentes associations allaient voir les tutelles avec chacune leurs demandes, parfois incompatibles.

Aide au programme d'entreprise audiovisuelle : En Nouvelle Aquitaine, ne passe pas du tout par l'ALCA, géré entièrement par la Région sur des fonds culture : aide à la

recherche et au développement, le dossier se monte à partir d'idées de projet mais on peut changer de projet au cours de route : idée de développer l'ambition de l'entreprise. Permet de financer des déplacements, des repérages... Fonds de 300 000€. Pour y prétendre, il faut proposer un minimum de 2 projets et montrer quelle sera la valorisation de la structure dans l'année (déplacements, prospection, valorisation du catalogue numérique...). Permet de développer des projets avant même l'écriture. Aide moyenne de 25 000€, mis en place depuis environ 6 ans, reconductible chaque année (pas de période de carence). Mais les bénéficiaires sont toujours un peu les mêmes (car les sociétés déjà présentes ont des meilleurs projets que les nouvelles, dossier assez lourd à faire). Bretagne : même principe d'aide mais système de carence pour que ce ne soient pas toujours les mêmes.

Pays de la Loire : viennent de l'instaurer, l'argument étant que cette aide permet aux sociétés de passer des caps (du court au long...). 150 000€/an, plafond à 20 000€. Cette aide permet à la Région d'avoir une vraie photographie des sociétés : dans le dossier, il faut faire figurer son bilan comptable, le nombre de salariés... Un des arguments que les producteurs ont avancé auprès de la Région pour pousser à sa mise en place est que cela permet d'éviter de payer des audits ! Oblige les sociétés à se raconter et à se projeter.

PACA : aide au développement, axée sur les projets (idem en Bourgogne-Franche-Comté). 10-15 projets présentés, n'aident que 2 structures mais à hauteur de 40 000€ maxi.

Présence d'assos d'auteurs en Région ?

PACA : oui mais cette association a un problème de légitimité par rapport aux adhérents.

Nouvelle Aquitaine : oui, et aussi une association de techniciens qui est en train de se monter. ATIS, association d'auteurs très active mais a du mal à se renouveler (au niveau des membres) mais sont présents aux réunions politiques.

Bretagne : auteurs intégrés dans Films en Bretagne, mais il existe aussi une association d'auteurs (l'ARBRE) qui préexistait à Films en Bretagne. Continuent à porter des projets qui ne seraient pas portés par Films en Bretagne (se sont mobilisés sur les Ateliers de réalisation : week-end consacrés à des essais d'écriture, de tournage). Il préexistait aussi une association de producteurs mais pour l'instant, elle est en sommeil car ses membres se retrouvent dans l'action de Films en Bretagne. Mais les questions politiques sont plutôt portées par Films en Bretagne.

Pays de la Loire : ALERTE (réalisateur techniciens)

Auvergne Rhône Alpes : projet de création d'association de documentaristes.

Bourgogne Franche Comté : Les Petites Caméras, association de documentaristes.

Montant des adhésions

PEÑA (Nouvelle Aquitaine) : 50 ou 100€

Grand Est : 100€.

La Plateforme (Pays de la Loire) : en fonction du nombre de salariés.

LPA (PACA) : 50€

Aparr : 20€ (personne physique), 50€ (personne morale)

Autres associations régionales non présentes aujourd'hui, mais qui pourraient être sollicitées

Grand Est : APAGE (asso des producteurs audiovisuels Grand Est)

Pictanovo (Hauts de France) : gèrent le fonds d'aide de la région et sont co-producteurs,

font cinéma et audiovisuel.

Ciclic (Région Centre) : EPCC. Gèrent l'argent des aides en direct.

Possibles pistes de travail communes

Représentation au SPI (Syndicat des producteurs indépendants)

Le SPI est un interlocuteur intéressant mais pas représentatif pour les producteurs régionaux (très peu présents). LPA : militent pour que le SPI accepte comme membres les groupements et assos de producteurs. Sinon, les producteurs régionaux ne participent pas aux réunions du SPI car trop loin, coûte trop cher... Permettrait une représentativité. Mais : pourrait être gênant que du coup, le SPI se retrouve représentant de fait de tous les producteurs d'une région.

Formations en direction des producteurs

La Plateforme : ont mis en place des formations avec Films en Bretagne et EDEN, en pensant que les producteurs avaient envie de se rencontrer, d'échanger, et finalement très peu de demandes. Films en Bretagne : ont mis cette formation en place à perte.

Relations avec le CNC

Constat commun : relations avec la direction de l'action territoriale du CNC assez distendues.

Films en Bretagne : rencontrent le CNC selon les projets, les invitent aux réunions de Films en Bretagne. Convention-cadre Région CNC : parfois, invitent un représentant de Films en Bretagne à des réunions pour aborder tel ou tel point particulier. La directrice se fait alors accompagner par un membre du CA (ou un membre actif) pointu sur le sujet .

PEÑA : ont été présents aux réunions de la réforme du COSIP et aux réunions fiction/docu du CNC.

LPA : c'est un problème que les relations avec le CNC (direction de l'action territoriale) ne passent qu'à travers la région : quand se présente un problème comme celui autour de « Cogolin, ville à vendre » : le seul levier à activer face à la région, c'est le CNC, mais si on ne les connaît pas, il est difficile de les interpeller ! Attention à la décentralisation : peut être dangereux, surtout dans une région où le FN est à chaque fois à deux doigts de passer.

Rencontres de Films en Bretagne : 4 et 5 octobre

Une matinée consacrée à la réforme de l'audiovisuel public, sous forme d'atelier de travail avec Olivier Montels (coordinateur des antennes régionales), présent avec quelques délégués régionaux (Bretagne, sans doute Nouvelle Aquitaine, Hauts de France). A priori, les cartes ne sont pas encore jouées au sein de France TV, la régionalisation n'est pas complètement définie. Au départ, Films en Bretagne les avait sollicités pour présenter le plan de régionalisation, mais en fait, les groupes de travail sur ce sujet n'ont pas encore commencé, ne seront lancés qu'en septembre. Olivier Montels a accepté le principe d'un atelier de concertation avec les producteurs de toutes les régions qui veulent bien participer, qui font remonter les problèmes, leurs attentes.

Atelier le 4 octobre après-midi. Films en Bretagne souhaite qu'on participe et diffuse l'info. Ils vont mettre en place une réunion avec les producteurs bretons en amont pour préparer cet atelier, peut-être mettre la même chose en place dans les autres territoires pour voir ce qui peut émerger en commun. Exemple de proposition : sécuriser une place pour le

documentaire de création...

Vrai sujet pour toutes les régions.

Ce qu'on sait pour l'instant : doublement du temps d'antenne régional, les France Bleu feront de la radio filmée, et pour le même budget qu'avant.

Préparation de la synthèse publique

- échange d'informations vertueux, qui le serait encore plus si c'était plus régulier
- relations avec les structures nationales : direction de l'action territoriale CNC, France TV, qui varient selon les régions et sur lesquelles on pourrait échanger.
- Représentation de la dimension régionale (dans son ensemble) au niveau national.
- Travail sur les initiatives nationales qui sont destinées à essaimer en région : Mois du film documentaire, Fête du court métrage...
- discussions avec les tv locales, COM (échanges / retours d'expériences avec des régions qui ont mis en place des COM)
- prochaines étapes : aller vers les autres régions qui n'ont pas pu être là pour faire une autre réunion, à nouveau présentations pour mieux se connaître. Puis chantiers communs précis.

Prochaines rencontres possibles

Rencontres de Films en Bretagne : faire un appel aux producteurs et réalisateurs de BFC pour faire une réunion de préparation (suggestions à faire) et demander qui veut y aller. Participer à une réunion préalable avec Films en Bretagne.

Décembre : événement à Limoges « Territoires d'images » sur les politiques territoriales. Organisé par PEÑA.

Mai : Cannes

16h30 : restitution publique des échanges et ouverture au débat

Premier objectif très modeste : au moins se connaître, et prendre conscience des cas particuliers.

Assemblage de cas particuliers, mais porteur de sens : on peut avoir à s'inspirer, ou à prendre comme contre-exemple, ce qui se passe dans d'autres régions.

Différences

stade de structuration (ancienneté, développement), certaines assos sont en cours de création ou très récentes

étendue des territoires (surtout depuis la réforme territoriale)

différences de partis pris (modèles corporatistes ou transversaux)

limites du périmètre d'action (liées au modèle, mais aussi au degré de responsabilités et d'actions qu'on estime devoir prendre en tant qu'assos : à quel moment on a l'impression de prendre le pas sur les missions d'autres structures ou de tutelles)

relation à la tutelle régionale (notamment sur le point du subventionnement, et du coup la

possibilité d'avoir un salarié ou non – peur de perte d'indépendance de certaines assos qui évitent le subventionnement)
diversité des producteurs sur chaque territoire (parfois beaucoup de prod AV, d'autres avec poids important de l'animation, fiction/docu).

Convergences

Enjeux liés aux cadres d'intervention des territoires : aides au développement et à la production, pour quel type de projets...
rapport au national : direction de l'action territoriale du CNC, DRAC...besoin d'avoir ces rapports mais difficultés à y accéder
action hors du territoire : certains territoires sont très connectés à d'autres, d'autres très isolés
valorisation de l'activité : comment on arrive à mettre en avant l'existence des acteurs dans les territoires (méconnaissance des acteurs, questions de communication...)
gestion du temps, mobilisation et turn-over : activités très chronophages, qui peuvent rendre ambiguës les relations entre les responsables d'assos et les tutelles...Le renouvellement est capital, pour ne pas épuiser les dirigeants bénévoles.

Pertinence d'une boucle « production en régions » ?

Importance de l'échange d'informations : peut-être via e-mails groupés, réunions régulières pour partage d'expériences ?

Problématiques « régionales nationales » : processus de régionalisation (France TV, DRAC...) : décisions qui impactent les producteurs de façon certaine sur les territoires, prises au niveau national mais sans consulter les acteurs régionaux

CNC – direction des territoires : conventions triennales CNC-Etat-Région, besoin de connaître les tutelles pour pouvoir utiliser certains leviers en cas de problème /
décentralisation VS déconcentration : bien d'avoir des liens avec la Région, mais besoin de pouvoir faire appel à des autorités nationales en cas de souci.

TV locales, COM : se mettent en place de façon très disparates selon les territoires

Diffusion : Fête du Court, Mois du Doc...pensés pour une dispersion sur les territoires mais la conception des événements ne prenant pas forcément en compte les particularités régionales. Ne peut être porté ni par des structures nationales, ni pas les assos régionales seules.

Actions ponctuelles, mutualisation : sur certaines opportunités, par exemple formations, ateliers de consultation (par exemple comme celui en projet autour de France Télévisions lors des Rencontres de Films en Bretagne)

Prochaines étapes

Elargir la discussion à d'autres régions : certains contacts ont été déjà pris avec d'autres associations régionales qui se sont montrées intéressées par la démarche.

Rendez-vous possibles : Rencontres de Films en Bretagne (4/10 après-midi, atelier de concertation France Télévisions), Territoires d'images (Limoges, décembre), Festival de Cannes.

Définir un périmètre d'intervention commun éventuel : nécessaire de discuter sur ce qui serait pertinent, sur ce que chacun pourrait prendre en charge selon ses affinités.

Production de documentaires régionaux : représentent 20% de la prod nationale.
Problèmes de représentativité (2 producteurs régionaux au bureau du SPI pour 12 membres), et de remontée des besoins régionaux au niveau national.

Questions de la salle

Q : Y a t'il d'autres représentants/membres d'associations régionales dans la salle?

R : Région Centre : structuration qui s'est faite un peu naturellement via une boucle mail, envie de pousser plus loin avec quelqu'un qui puisse coordonner. Pour l'instant, seulement production mais est en train de se monter sur les auteurs-réalisateurs.

Q : Existe t'il un annuaire des associations régionales, des sociétés de production ?

R : Ciclic avait fait ce travail de recensement. Missionnés par le CNC pour réactualiser tous les ans un guide des aides territoriales : pas vraiment un annuaire mais répertorie les différentes aides en régions, ainsi que les aides attribuées. Les associations professionnelles régionales y sont répertoriées. Plus de forme papier depuis 3 ans, accessible sur le site de Ciclic.

Certaines associations ont des annuaires des professionnels de leur région : La Plateforme, l'Aparr...

Q : Pour les associations régionales présentes, y a t'il des sociétés de productions de leur territoire qui ne sont pas adhérentes ?

R : LPA : 30 adhérents, environ 10 sociétés non adhérentes.

Aparr : une dizaine de producteurs, la plupart sont adhérents. Création de nouvelles sociétés, déménagement de certaines sociétés en BFC, ce sont des signes encourageants.

La Plateforme : 15 producteurs membres. Beaucoup n'y sont pas encore : quel intérêt ont-ils à adhérer ? Travail de pédagogie nécessaire.

AURA : beaucoup de producteurs de documentaires pressentis, mais les producteurs de fiction ont été approchés également. Sur les 2 réunions de préfiguration déjà organisées, une quarantaine de structures présentes.

PEÑA : idée de représenter dans le CA la diversité du territoire de cette immense région, de la Creuse au Pays Basque. Ne pas mettre que des Bordelais ! Essentiel pour renégocier les conventions CNC-Région.

Q : Structuration à géométrie variable : certaines assos réservées aux producteurs, d'autres ouvertes à toute la filière. Comment vont s'organiser les prochaines réunions : pour les associations transversales, est-ce que ce sont les représentants des associations qui vont participer aux échanges ou directement les producteurs membres ?

R : Il n'est pas en projet de créer une fédération officielle ! On est bien loin de cela. Plutôt idée de boucle, quelque chose d'informel, de liens qui se tissent lentement. Très différent aussi d'un syndicat : les associations doivent se retenir sur les questions éditoriales mais plutôt sur les questions de territoire.

La Plateforme : pour toutes les réunions spécifiques, ce seront plutôt les producteurs membres qui seront présents, avec l'appui du directeur, qui est plus en lien avec le politique.

Aparr : faire appel aux producteurs membres, en tenant compte de leurs spécificités (documentaire, fiction...). Par exemple, convier les producteurs impliqués dans le projet Grand Canal si réunion autour des TV locales.

Films en Bretagne : les administrateurs producteurs prendront place aux prochaines réunions, naturellement.

Q : En 1995, déjà les mêmes questionnements : comment faire pour vivre de ces métiers en région, alors que l'on est éloignés des centres de décision et de pouvoir ? Mais entretemps, on est passés de 4% de productions nationales faites en région à 30%. Economiquement, la mobilisation de cette « première génération » a fonctionné. Politiquement, en termes de reconnaissance nationale, c'est un échec. Par contre, le lobbying auprès des instances régionales a fonctionné. Réel besoin de faire groupe, de faire mouvement, de défendre plus intelligemment nos métiers et nos valeurs. Mais manque l'idée de projet à moyen terme, projet politique de producteurs défendant une certaine qualité d'oeuvres et d'exigence envers les pouvoirs publics et les télévisions. Il y a des rapports de force, peut-être à identifier de manière plus claire. Si l'on observe l'histoire de la création audiovisuelle en région, les producteurs ci-présents sont la 3ème génération : augmentation de la qualité de réflexion, de la maturité mais ne fixent pas de manière assez forte le projet politique. On fait quelle sorte de films et ils vont où ? Nécessaire de former un groupe qui propose des idées, des idées de création. Ça ne tiendra pas sur la durée sur la seule envie d'échange et de partage d'informations.

R : entretemps, on s'est diversifiés, il faudra plus de temps pour apprendre à se connaître, trouver des objectifs communs.

Q : structuration autour de projets concrets : pour fédérer les gens, il faut des actions visibles qui donnent envie de travailler ensemble.

R : c'est ce qu'on a mis en place dans les associations régionales : si elles sont dynamiques actuellement, c'est qu'on a réussi à proposer des projets attractifs.

Q : nécessité de projets concrets à moyen terme. Sinon, au bout d'un moment, épuise les participants si c'est simplement sur du relationnel. Le projet doit tirer, mobiliser les participants.

R : cas concret en PACA : enjeu sur la répartition de l'enveloppe de l'aide régionale, notamment sur le documentaire où le montant de l'enveloppe n'est pas en cohérence par rapport à la prégnance de la production de documentaire en PACA. Le vrai enjeu, c'est que la répartition du fonds soit plus cohérente et qu'il y ait plus d'argent sur le documentaire, plutôt que les producteurs de docu s'étripent entre eux. Le liant, la simple relation régulière est déjà un objectif très fort.

Q : Il y a une richesse de profils, un niveau de compétences augmenté depuis 30 ans, c'est très réjouissant. Nouvelle génération plus subtile et complexe, qui a quand même envie de collectif, de commun et pas seulement de faire prospérer sa petite entreprise. Mais attention de ne pas faire reposer cette union des assos sur un simple échange amical. Ne constitue pas un enjeu assez fort face aux difficultés des producteurs : tout le monde est surbooké, il faut que les films naissent et que les boîtes tournent.

R : le grand intérêt d'un tel réseau, c'est d'être assez forts pour se serrer les coudes et avoir une réaction collective en cas de gros souci.

Q : peut-être la possibilité d'être un interlocuteur avec France 3 national ?

R : oui, c'est le projet porté par Films en Bretagne pour l'atelier du 4/09.

Actions à mettre en place – Aparr

Présence aux **Rencontres de Films en Bretagne, à Saint Quay Portrieux, le 4 octobre de 14h à 16h** pour la réunion intitulée "Réforme de l'audiovisuel public : l'atelier des régions" – rencontre avec Olivier Montels (directeur des antennes et des programmes régionaux France 3).

Partants pour y être présents : Edith Farine, Catherine Siméon (en attente de réponses d'autres personnes)

Organisation d'une réunion du collège des producteurs en amont des Rencontres pour discuter des attentes que nous pourrions y faire remonter.

Accord de Dominique Garing pour l'organiser le **samedi 15 septembre**, dans le cadre des 40 ans de Télé-Saugeais, à **Montbenoit**. Heure exacte à définir.

Seront présents : Dominique Garing, Edith Farine, Laure Saint Hillier (en attente de réponses d'autres personnes)

Organisation (à confirmer) d'une rencontre en amont avec Bruno Le Dref, Délégué à l'antenne France 3 BFC, pour réamorcer les échanges.